

L'an deux-mille-vingt-deux, le vingt-neuf septembre à 20 heures et 30 minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Franck POQUIN, maire de la commune.

DATE DE CONVOCATION
23 septembre 2022

Délibération publiée le 5 octobre 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 26

Étaient présents : Franck POQUIN, Annie-Claude BESSON, Mickaël BILLOT, Pascale PATEAU, Bruno BESSONNEAU, Amandine HUMEAU, Daniel PASDELOUP, Claude DELESTRE, Marie MALHAIRE, Roland MARION, Dominique BOUVET, Pierre BEAUDOUIN, Brigitte JUBLAN, Jean-Pierre BARBEAU, Dominique VIEJO, Yann LHUMEAU ; Laëtitia DETROY HARDY ; Emmanuel BOUTILLIER ; Delphine BACHELÉ ; Serge MÉDINA.

Représentés ayant donné pouvoir : Marielle BARRE, pouvoir donné à Amandine HUMEAU ; Lydie NORMAND, pouvoir donné à Laëtitia DETROY HARDY ; Marie-Noëlle LEGENTIL, pouvoir donné à Pierre BEAUDOUIN ; Nathalie BENAITEAU, pouvoir donné à Dominique VIEJO ; Pierrick CAPELLE, pouvoir donné à Jean-Pierre BARBEAU ;

Absents : Mikaël BOISSEAU, Béatrice VALIN ;

Secrétaire de séance : Delphine BACHELÉ ;

OBJET : LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX – EXPERTISE DE GÎTES

Rapporteur : Monsieur Roland MARION, adjoint au Maire chargé de la transition écologique

EXPOSÉ

Il est proposé de solliciter la Ligue pour la protection des oiseaux Anjou pour une formation à l'expertise des nichoirs et gîtes des oiseaux et chiroptères, ainsi que la rédaction du rapport correspondant.

Cette action rentre dans le cadre du budget participatif.

Le montant de la prestation s'élève à 1.250 € TTC.

DÉLIBÉRÉ

Le Conseil municipal approuve cette action et autorise la signature des documents nécessaires pour la mener à bien.

Envoyé en préfecture le 04/10/2022
Reçu en préfecture le 04/10/2022
Affiché le 
ID : 049-200082550-20220929-DEL_2022_74-DE

La secrétaire de séance

Delphine BACHELÉ



Pour extrait certifié conforme,
le Maire

Franck POQUIN

